

# Fermeture de classe près de Mortain, le maire va déposer plainte contre la directrice académique

Samedi 13 février, lors de la mobilisation contre la fermeture d'une classe, le maire de Mortain-Bocage (Manche) a annoncé déposer plainte pour mise en danger de la vie d'autrui.



Ce samedi 13 février 2021, une centaine de personnes : élus, parents d'élèves et enseignants ont manifesté leur refus de fermeture d'une classe dans cette école de Notre-Dame-du-Touchet, près de Mortain-Bocage (Manche). Une pétition est ouverte. Le maire va déposer plainte contre la directrice de l'Education nationale dans la Manche.

À Notre-Dame-du-Touchet, commune déléguée de Mortain-Bocage (Manche), une mobilisation a été suivie ce samedi 13 février à 14 heures, pour empêcher la fermeture d'une classe à l'école "Les Lutins", à l'appel de l'Association des Parents d'élèves, et de la commune de Mortain-Bocage dont dépend l'école.

Une centaine de personnes présentes

Hervé Desserouer, maire de Mortain-Bocage a prononcé un discours devant les maires délégués de Notre-Dame-du-Touchet, Saint-Jean-du-Corail, Bion et Villechien et aussi de conseillers municipaux et environ une centaine de participants, dont le député de la Manche Bertrand Sorre.

C'est ce lundi 15 février 2021 que la directrice départementale livrera ses conclusions. Le Conseil départemental de l'Education nationale, réuni ce vendredi 12 février 2021, s'est éternisé au point que la conférence de presse prévue à son issue a été ajournée.

On sait toutefois que la classe du RPI Céaux-Courtils-Pontaubault est sauvée.

[<span title="département" class="border-type-departement" data-entite-type="departement" data-entite-id="66af80e2-a87f-424a-a6e4-d323f504e882">Manche</span> : la liste des 45 fermetures et 14 ouvertures de classe pour la rentrée 2021](#)

Les combats permanents sont usants, énergivores mais nécessaires. Chaque année la ruralité est attaquée violemment par certaines instances de l'État. Chaque année, par manque d'effectifs, l'Éducation Nationale cherche à fermer des classes pour rester dans un exercice comptable, sans se soucier des conséquences pour les parents et pour les territoires.

*Hervé Desserouer*

70 élèves attendus en 4 classes

L'école "Les Lutins" prévoit 70 élèves pour la rentrée, pour une répartition en quatre classes soit 13 TPS-PS-MS, 20 GS-CP, 22 CE1-CE2, 15 CM1-CM2.

Pour trois classes, la répartition est de 28 TPS-PS-MS-GS, 14 CP-CE1, 28 CE2-CM1-CM2.

Le maire fustige le manque d'équité

Le maire de Mortain-Bocage rappelle les paroles du ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer sur les classes ZEP à 15 élèves. "Où est l'équité ? Nous sommes en ZRR (Zone de revitalisation rurale, NDLR). Cela ne fait pas bouger Madame Bodin-Dazen (l'inspectrice de l'Education nationale pour la Manche, NDLR), pour elle visiblement il faut l'égalité vers le bas, si c'est moche ailleurs ce doit l'être aussi pour Notre-Dame-du-Touchet. Mais en tant que maire de Mortain-Bocage, garant de la sécurité des personnes du territoire, je dois bouger".

Comment un être intelligent et censé ne se rappelle pas que les écoles communales sont le ciment de la Nation, et que les parents et enfants supportent, eux aussi, les dures conditions de cette période.

*Hervé Desserouer*

"Laissez faire les maires"

Le maire de Mortain-Bocage, face aux élus et parents réunis ce samedi 13 février en début d'après-midi, à rappeler que pour assurer un meilleur service aux enfants, "la commune a employé dans certains cas du personnel pour suppléer les difficultés du corps enseignant".

### Plainte pour mise en danger d'autrui

Si l'Éducation nationale n'a pas les moyens de recruter et payer des enseignants, alors laisser les maires le faire. Sachez que je vais, lancer avec nos avocats une plainte contre madame Bodin-Dazen pour mise en danger volontaire d'autrui au titre des risques aggravés pris pour nos populations sur cette suppression de classe et ses conséquences.

*Hervé Desserouer*

### Pétition pour le dépôt de plainte

Pour soutenir son action, l'élu ouvre une pétition.

Nous sommes un pot de terre, mais montrons qu'un pot de terre peut faire des éclats sur lesquels un pied peut se couper.

*Hervé Desserouer*

Pus de 100 signatures ont été recueillies dès ce samedi 13 février 2021.